

Le Journal de Mon village d'Aucun

Bonne année

2023

EDITO

Chères toutes, chers tous,

Les élus du Conseil Municipal, les agents de la mairie et moi même, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2023. Qu'elle vous soit douce et prospère, qu'elle vous apporte la paix et la sérénité, la santé, et que vos projets se réalisent...

2022 aura été une "drôle d'année". Nous attendions une année apaisée avec la fin de la COVID 19 ! Ce fut une année de tensions, avec la Guerre en Ukraine, la crise climatique, l'inflation, la crise de l'énergie. Et s'il est vrai que la période que nous traversons est quelque peu anxiogène nous devons demeurer néanmoins confiants et optimistes. Notre résilience individuelle et collective ont été mises à l'épreuve ces trois dernières années, et en 2023 nous devons poursuivre ce même chemin, être unis, solidaires, ouverts sur l'extérieur et rester optimistes et confiants.

Il me vient en mémoire le discours prononcé à Aucun par Mariya Chmir, professeure à l'école de danse de Lviv:

"Nous nous battons, pour défendre notre pays, mais aussi pour nos démocraties, nos libertés. Merci d'être là, nous dirons aux ukrainiens que vous pensez à nous, que vous êtes avec nous."

Nos amis ukrainiens sont repartis avec des dons de médicaments, des dons d'argent, et le groupe électrogène tant

attendu, achat auquel l'amicale des maires du Val d'Azun a contribué.

En 2023, nous continuerons d'aider l'Ukraine autant que possible, mais aussi de poursuivre nos projets aucunois. L'écoquartier va enfin sortir de terre. Le projet "Au fil de l'eau" sensibilisation et valorisation de l'eau et de son patrimoine démarrera en avril, avec l'aménagement des zones humides et de nouveaux espaces publics.

Nous poursuivrons également nos actions pour accélérer la transition écologique sur notre village, en matière d'isolation des bâtiments publics, de diminution de la consommation de la ressource en eau et de l'énergie, de renaturation de nos espaces de vie, de prévention des risques naturels qui se sont multipliés ces dernières années.

Sans oublier ces moments à partager que nous renouvellerons tout au long de l'année 2023 !

Au plaisir de vous retrouver

Le Maire
Corinne GALEY



Le repas des aînés revient...



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le traditionnel **repas des aînés**, annulé ces deux dernières années, se tiendra le **dimanche 22 janvier 2023 à 12h00** à la salle des fêtes d'Aucun.

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 13 janvier.



Le Syndicat du Bergons a tiré sa révérence !

Le Syndicat du Bergons réuni en Assemblée Générale le 9 décembre 2022, a prononcé sa dissolution après de longues années de bons et loyaux services pour la gestion de la route intercommunale du Col de Spandelles. Suite au transfert de cette route devenue Route Départementale la vocation initiale du syndicat n'avait plus lieu d'être.

Nous remercions chaleureusement le Président Didier Theil qui lors du pot de clôture a rappelé le plaisir qui a été le sien d'œuvrer collectivement.

L'enfouissement des réseaux du quartier des Sablés... à suivre en 2023

La première phase du chantier d'enfouissement des réseaux au quartier des Sablés s'est achevée mi décembre.

Les fourreaux et câblages ont été déployés en souterrain. Les socles des candélabres et leur alimentation ont été finalisés.

Le raccordement souterrain des maisons desservies jusque là en aérien est en cours de finalisation.

Faute d'acheminement dans les délais impartis du poste électrique qui doit être installé rue du Pé de Bié, les travaux sont interrompus et reprendront en février 2023.

La fin de chantier incluant la remise en état de la chaussée est annoncée pour le mois de mai 2023.



Ecoquartier de la lande Carrieu, c'est parti !

Le conseil municipal d'Aucun a acté le lancement de l'opération Ecoquartier Lande Carrieu accompagné par le maître d'œuvre THAL Archi.

Une première résidence d'architecte s'est tenue les 12 et 13 octobre 2022 en présence d'habitants d'Aucun et futurs habitants candidats à l'installation dans ce nouveau quartier.

Le projet initial a été revisité et repensé à la lumière des grandes préoccupations sociétales du moment, la place de la voiture dans nos quotidiens, la crise énergétique et la construction de maisons passives, les espaces communs et à partager, l'imperméabilisation des sols.

Autant d'éléments pris en compte dans la nouvelle configuration du quartier et son maillage avec le centre bourg, pensée par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Une rencontre avec les Architectes des Bâtiments de France en décembre 2022 a permis de valider les principes de l'écoquartier.

Un comité de pilotage des financeurs publics se tiendra fin janvier.

L'équipe de maîtrise d'œuvre livrera à cette occasion l'avant projet chiffré. Le conseil municipal sera alors en capacité de vous présenter le futur quartier de la Lande Carrieu.

Pour suivre l'actualité du projet, rdv sur aucun-pyrenées.fr

La modification du PLU d'Aucun validé par la CDNPS

La Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages (CDNPS) réunie le 22 novembre 2022 à Tarbes a émis un avis favorable à la demande de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aucun, portant essentiellement sur le statut des granges foraines situées sur le territoire communal.

Cette modification a été mise à disposition du public du 12/07 au 11/08/2022 et nous vous remercions de vos retours.

Le cabinet d'étude en cours de rédaction du rapport final sera suivi par un arrêté préfectoral qui actera définitivement les modifications.

Le PLU mis à jour sera disponible en ligne sur le site aucun-pyrenees.fr, ou en consultation au secrétariat de mairie.

François Lavoigne nommé assistant de prévention

La commune d'Aucun avait obligation de nommer un agent référent concernant les risques professionnels.

François Lavoigne s'est porté volontaire et a été désigné par l'ensemble des agents de la collectivité. Il a suivi la formation obligatoire auprès du CNFPT d'assistant de prévention et se voit doté d'une nouvelle mission à compter de décembre 2022.

Edith Aguillon-Gouesmi sera en charge de la coordination avec les différents services et les élus.



Nathalie Torrejon, THAL Archi, architecte en charge du projet



Les membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre



Les travaux dans le bâtiment de la mairie, réalisés en 2022

Réaménagement de l'espace Coworking

Les travaux de réaménagement de l'espace coworking se sont déroulés de juillet à septembre 2022, pour la partie "côté rue"

Ils ont permis de reprendre l'isolation thermique par un doublage des murs extérieurs, le changement de la porte du balcon, l'isolation phonique entre le rez-de-chaussée et le 1er étage, l'extension du réseau électrique avec déploiement de prises sous les espaces de travail, et extension du réseau fibre optique.

L'ancien local archives situé sur la façade de la mairie est devenu un espace de travail ouvert sur l'open-space initial, pouvant accueillir deux coworkers, ou se transformer en espace de réunion. L'entrée de l'espace coworking a été aménagée en casiers individuels et accueille l'imprimante partagée.



Aménagement de l'espace Archives municipales

Les archives communales ont été installées au deuxième étage de la mairie, dans un espace dédié, qui a fait l'objet de travaux d'aménagement: isolation sous toiture, doublage des murs, installation électrique... Avant déménagement, les archives départementales des Hautes-Pyrénées sont intervenues afin de trier et classer l'ensemble des documents.



Extinction de l'éclairage public

Protéger la biodiversité et limiter la consommation d'énergie.

La commune d'Aucun a procédé à l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 du matin en période hivernale. L'extinction sera modulée en période estivale.

Constat a été fait que certains points lumineux n'ont pas permis l'extinction. Le SDE65 corrigera ces points au cours de l'année 2023.

Quelques moments partagés au village en 2022 !

Le repas de fin d'été



Exposition sur les risques majeurs



Le concours de chevaux



Mon beau sapin





La Fondation du Patrimoine accompagne la commune d'Aucun pour le projet "Au fil de l'eau"

Lors du précédent journal communal nous évoquions un projet d'aménagement global...traitement routier de l'entrée est du village, traitement de la zone humide de la Hiasse, aménagement léger à visée pédagogique, point d'observation, cheminement piéton et installations artistiques.

Sur proposition du PLVG (Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves), le groupe de travail dédié a élargi son champ de réflexion à la valorisation de l'eau et de la biodiversité, dans les ruisseaux du Boularic et du Rioutou, du gave d'Azun, dans les zones humides de la Hiasse et du Sailhet d'Aucun, à travers son petit patrimoine bâti.

C'est ainsi qu'est né le projet "Au fil de l'eau", dont l'objet est la restauration et valorisation des milieux aquatiques et du petit patrimoine d'Aucun, qui comprend les actions suivantes:

- Renaturation et remise dans son lit d'origine du Boularic
- Lutte contre les espèces invasives végétales
- Gestions des zones humides par fauches annuelles ou biennuelles et pacage léger
- Création d'un cheminement doux et de panneaux de sensibilisation au sein des zones humides
- Création d'un cheminement doux et/ou accessible aux personnes à mobilité réduite pour relier tous les sites
- Création de panneaux de vulgarisation et de sensibilisation à l'environnement, au patrimoine et à l'eau.
- Restauration du moulin à eaux communal et de son canal d'amenée

Un projet global innovant qui a retenu l'attention de la Fondation du Patrimoine

Sur les 10 lauréats récompensés par la Fondation du patrimoine en 2022, pour leur projet en lien avec la nature ou la biodiversité, trois se trouvent en Occitanie.

Le projet d'Aucun obtient la plus grosse somme allouée par la Fondation du Patrimoine, soit 100.000€, pour un montant prévisionnel du projet à 206 000€ ht.

Le projet sera porté par le PLVG pour toute la partie milieu aquatique et par la commune d'Aucun pour les aménagements routiers, les cheminements doux, ainsi que le volet communication.

Les financeurs publics seront sollicités- Agence de l'eau Adour Garonne, Région Occitanie, Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées...

Début des travaux au printemps 2023

Deuxième étape pour le moulin communal, sa remise en eau !

Le conseil municipal remercie chaleureusement l'association et ses membres bénévoles qui ont œuvré à la réalisation de cet ouvrage sous l'œil expert du chef de chantier, Patrice Soula, qui a su fédérer une équipe motivée !

Dans le cadre du projet "Au fil de l'eau" le moulin va retrouver sa vocation première.

Les travaux à venir seront:

- La réalisation du mécanisme du moulin- axe central, roue à aubes, tourniquet, trémie.
- La création de l'amenée d'eau depuis le ruisseau du Boularic qui sera réalisée par les services du PLVG.

Le comité de pilotage du projet



Le cheminement doux "Au fil de l'eau"



Un programme de sensibilisation à tous les publics

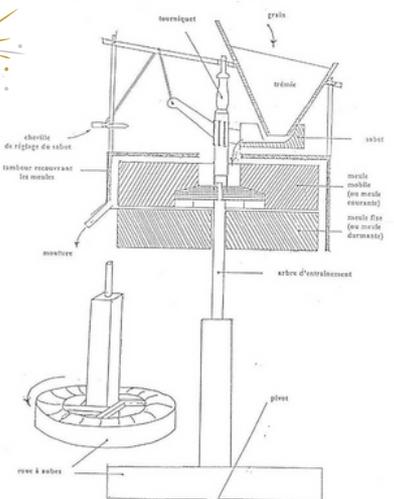
Le cheminement doux sera ponctué de panneaux pédagogiques pour une meilleure connaissance de l'écosystème rivière. Il s'agira de faire évoluer les regards et les comportements vers un respect des milieux aquatiques qui restent des milieux fragiles.

Les enfants de l'école d'Aucun, via le projet d'observation des petites bêtes de l'eau, participeront à l'élaboration du contenu des panneaux.

A partir de 2024 un programme d'animations avec les partenaires du projet, sera mis en place avec notamment, participation aux journées de la biodiversité en mai, journée des moulins en juin et journée du Patrimoine en septembre.



Schéma du mécanisme du moulin à eau





La question de l'eau potable et assainissement s'est invitée au conseil municipal d'Aucun

Des Pyrénées et des contreforts du Massif Central s'élancent les cours d'eau qui irriguent le sud-ouest de la France, comme la Garonne, l'Adour et le Lot. En 2021, l'Agence de l'eau Adour-Garonne a analysé les données d'une cinquantaine de stations hydrométriques. « Sur les quarante dernières années, on constate pour la majorité des stations situées les plus en amont du bassin-versant des baisses significatives de débit annuel de l'ordre de 20 à 30 % », détaille Françoise Goulard, experte en recherche et prospective à l'Agence.

Eric Sauquet, de l'Inrae, voit se dessiner « une France coupée en deux, avec un sud de plus en plus sec et un nord plus humide. Et en montagne, un recul des glaciers et une fonte accélérée de la neige perturbant l'alimentation des rivières. »

Autant de raisons qui ont amené le conseil municipal à faire de l'eau le sujet central des élus. Ainsi l'étude du schéma directeur de l'eau potable est lancée. Elle permettra d'analyser la ressource en eau, l'utilisation que nous en faisons, et prendre les

Les compétences communales de l'eau sont au nombre de cinq :

- la distribution de l'eau potable,
- l'assainissement des eaux usées,
- la gestion des eaux pluviales urbaines,
- la Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

La 5ème compétence est la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMA-PI) Elle est déléguée au PLVG - Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

mesures pour préserver cette ressource: la préservation et la restauration des zones humides, la sensibilisation aux économies d'eau et une politique tarifaire incitative, économie aussi dans les activités touristique, la rénovation du réseau d'eau potable, la gestion de l'eau pluviale...

L'eau dans nos robinets ...

Avant qu'elle n'arrive dans les robinets de nos maisons différentes étapes sont nécessaires:

- Entretien du captage et contrôle à la source d'Anisaou à Arcizans-Dessus
- 1,8 km de conduite principale pour la transporter jusqu'au château d'eau en dessus du village d'Aucun
- Traitement de l'eau par lampe UV
- Stockage dans les réservoirs du château d'eau
- Contrôles mensuels de la qualité de l'eau en différents points au village
- Réseau de distribution dans les habitations

Les actions engagées

Contrôle de débit de la source d'Anisaou

Contrôle annuel et entretien réalisé par les 3 communes utilisatrices

Optimisation du réseau de distribution

Pose de compteurs intermédiaires sur les 1,8 km de réseau. Ils ont permis d'identifier des fuites importantes. Des investigations sont en cours pour retrouver la/les fuites et les traiter.

Campagne de changement des compteurs des usagers

La durée de vie d'un compteur d'eau est évaluée à 15 ans. Un inventaire des compteurs d'eau des usagers est actuellement en cours. Il va permettre d'identifier les compteurs les plus anciens et de procéder à leur remplacement progressivement.

Les actions à engager

Analyse des coûts de revient de l'eau potable

Une première analyse sur les trois derniers exercices budgétaires fait apparaître un coût global de fonctionnement du service eau et assainissement de 110 000€/an.

Les recettes pour ce même budget, soit les redevances aux usagers, sont de 32 000€/an.

A partir de 2023, un budget analytique du service eau et assainissement, permettra de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Mise en place d'une nouvelle politique tarifaire en avril 2023

Les services d'eau potable fonctionnent sur leur budget propre et en circuit fermé grâce à des redevances perçues directement auprès de l'utilisateur. C'est le principe dit de « l'eau paye l'eau ». Cette règle s'applique également à l'assainissement des eaux usées.

Conformément à l'article L.2224-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), et sur obligation de la DGFIP, la tarification appliquée à ce jour sur la commune d'Aucun, soit 8 mois de gratuité de service eau et assainissement n'étant pas conforme à la loi, le conseil municipal se voit dans l'obligation, à partir de l'année 2023, de facturer en totalité l'eau distribuée aux usagers.

Instauration de catégories d'usagers

La nouvelle politique tarifaire inclura deux catégories d'usagers, selon qu'il s'agisse de particuliers ou professionnels.

Règlement de l'eau et contrat d'abonnement

Le conseil municipal a procédé à la révision et actualisation du règlement de l'eau potable. Un nouveau contrat d'abonnement sera également instauré.

Un courrier et une note explicative vous seront adressés au 1er trimestre 2023, avant application de la nouvelle politique tarifaire.



Recensement de la population à Aucun en 2023



Cette année, le village d'Aucun est ciblé par l'INSEE pour réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 19 janvier 2023**.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis l'agent recenseur, Sabine GOUDENECHÉ, recrutée par la commune, vous fournira une notice d'information. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Mise en place du RIFSEEP

Le conseil municipal a acté l'intervention de Marianne POPULER pour la mise en place du RIFSEEP, Régime indemnitaire dans la fonction publique. Sous cet acronyme se cache le nouveau dispositif indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents de la collectivité.

Marianne POPULER interviendra à raison de 8h00 par semaine, du 1er janvier au 30 avril 2023.

Elle aura pour missions, dans le respect de la procédure obligatoire, de dresser l'état des lieux et l'inventaire de tous les documents contractuels, de valider l'organigramme et les fiches de poste, de définir les critères à valider en comité de concertation (élus et agents). Le dépôt du dossier RIFSEEP doit intervenir en avril 2023.



Chiens et chats, chacun chez soi !

Face à la recrudescence de chats errants sur le territoire communal, et la divagation de chiens dans le village et suite aux plaintes reçues en mairie, le conseil municipal s'est vu dans l'obligation de prendre des mesures.



Campagne de stérilisation des chats errants sur le territoire d'Aucun

Devant la prolifération des chats signalée par certains d'entre vous sur la commune, une solution est proposée, la stérilisation des chats errants.

En effet, la stérilisation est la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des félins errants dans les villes et villages, qui peuvent rapidement être envahis par des colonies de matous...

Et pour cause : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans !

Nous avons pris contact avec une association « Les chats libres de la vallée des gaves », dont le siège est à Cauterets, qui s'occupe précisément de réduire et limiter la population des chats sauvages ou de nos chats de rue.

En partenariat avec le cabinet vétérinaire d'Argelés Gazost, les chats sont capturés, présentés au vétérinaire qui les examine, les soigne si besoin et les stérilise (mâles et femelles). Les chats sont ensuite remis sur leur lieu de capture. Ils seront identifiés par une petite pastille dans l'oreille.

Tous les frais – stérilisation et frais de transport – sont pris en charge par l'association.

La capture sera faite par le lieutenant de Louvèterie dont c'est la mission.

La campagne débutera à la fin de l'hiver et se poursuivra tant que nécessaire.

Un courrier d'information vous sera adressé pour vous avertir de la date de début de la campagne. Les propriétaires de chats seront avertis des captures dans leur quartier afin qu'ils surveillent leurs chats.

Pour une plus grande efficacité, il serait judicieux que vous nous signaliez les endroits où vous avez connaissance de chats errants.

(en informer le secrétariat de mairie).

Par ailleurs, pour les personnes possédant de nombreux chats et ne pouvant pas assumer financièrement le coût des stérilisations, il sera possible, moyennant 10 euros de faire intervenir l'association. Ces 10 euros correspondent à l'adhésion à l'association. Les demandes seront examinées au cas par cas. Information auprès du secrétariat de mairie.

VOTRE COLLABORATION CITOYENNE SERA LE GAGE DU SUCCES DE L'OPERATION

Et les chiens en divagation ?

Il a été observé sur le territoire communal, des chiens en divagation présentant un danger. Plusieurs personnes ont déclaré en mairie avoir été mordues.

L'article L. 211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques comme les animaux sauvages apprivoisés. Confronté à des chiens ou chats errants, le maire est habilité à intervenir au titre de son pouvoir de police générale et d'un pouvoir de police spéciale que lui confère le Code rural.

Madame le Maire vous informe qu'un arrêté interdisant la divagation des animaux, enjoignant aux propriétaires de tenir leur animal en laisse, les avertissant que tout chien ou chat errant trouvé sur la voie publique pourra être capturé et conduit à la fourrière, et que les propriétaires seront passibles d'une amende.



♥ **Le « Cyclo Club d'Azun »**

Le « Cyclo Club d'Azun » a tenu son assemblée générale le 26 Novembre 2022 en mairie d'AUCUN en présence de 34 personnes, membres de notre club, accompagnés pour certains de leurs épouses. Nous avons enregistré ce soir-là 32 adhésions (dont 5 féminines), parmi lesquels 7 sont des nouveaux membres, ce qui démontre la dynamique de notre club.

Après deux saisons compliquées pour COVID, 2022 a été une année normale. Les bonnes conditions météo ont permis de réaliser 38 sorties le dimanche avec une moyenne de 11 participants. A ces sorties dominicales se sont ajoutées les sorties du Jeudi. L'ensemble représente 7500 kms parcourus sans incident notable et surtout sans chute ou blessure.

Beaucoup d'adhérents du club ont participé à des événements particuliers organisés par le club et d'autres structures : des brevets Audax 100km et 200kms, des cyclosporives (Mathieu Ladagnous, Ariégeoise, Pyrénéenne, etc..) , la Montée du Tourmalet terre de jeux 2024, des montées Cyl'n trip, la nocturne du Soulor, le défi de « étape du Tour Lourdes Hautacam ».



Après deux années sans séjour organisé, le club a pu cette année partir 4 jours en Cantabrie pour le week-end de l'ascension. 17 membres du club étaient présents, les parcours réalisés sur 4 jours ont représenté 360kms pour 5500m de dénivelés positifs et permis de découvrir cette région du Nord de l'Espagne.

La saison 2023 s'annonce prometteuse

avec une activité riche en événements. Aux sorties dominicales et à celle du Jeudi s'ajoutera notre Week End traditionnel de l'Ascension qui se déroulera en Espagne dans un lieu qui reste à déterminer.

Une participation à la semaine « Terre de jeux 2024 » organisée à Arrens (commune labellisée), des randonnées Cyclosporives, des sorties loin de notre vallée du Lavedan. En saison estivale, une sortie ouverte aux VAE sera dans le programme du club afin de permettre à un plus grand nombre la pratique du cyclotourisme en groupe.

Notre assemblée générale s'est terminée par un délicieux diner accompagné spontanément de chants pyrénéens.

Le club créé en 2004 par Raymond Peyramayou n'est affilié à aucune fédération et a pour vocation la pratique du cyclisme avec un état d'esprit de convivialité et de bonne humeur et accueille tout pratiquant du cyclisme pour une adhésion au club.

Pour tout renseignement

Chantal Letanneur- 06 09 60 82 4 cycloclubdazun@gmail.com

Raymond Peyramayou- 05 62 97 48 93

raymond.peyramayou7@orange.fr

www.cycloclubd-azun.sitego.fr

Ou le facebook « Ccazun »



♥ **Société de chasse l'Aucunoise**



Après une saison de transition, l'Aucunoise s'enrichie de nouveaux adhérents et de surcroît «jeunes», ce qui nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement.

Des efforts cet été ont permis le marquage de poste, avec pour objectif d'augmenter la sécurité de notre loisir, mais nous avons également six de nos chasseurs qui ont participé à la formation de chef de battue, qui nous autorise la chasse du grand gibier.

Nous sommes dans l'attente de la formation décennale à la sécurité (dispensée par notre fédération des H.P.), et nous avons jusqu'en juin 2023 pour la création d'un compte S.I.A (Système d'Information sur les Armes) qui recense les armes détenues par les chasseurs. Toutes ces actions n'ont qu'un seul but la sécurité qui reste la préoccupation principale de tous nos adhérents.



♥ **Association « Les Artistes de Pyrène »**

**Vous aimez chanter, jouer la comédie, la musique ?
Ces ateliers sont pour vous !**

Théâtre, lecture, de chant et cours de piano/solfège
Les ateliers s'adressent à tous, de tout âge et de tout niveau.
L'association ne propose pas d'examen. Les chanteurs, musiciens et comédiens débutants ou confirmés auront accès à une démarche de progression basée sur l'émulation artistique et la reconnaissance des possibilités de chacun, proposée par une pédagogie professionnelle et passionnée par l'art. Rencontre avec un public pour ceux qui le souhaitent, et création de spectacles.

La participation volontaire de chacun aux différents spectacles et concerts participera grandement à cette émulation.

Cours et ateliers donnés par Claire Benoit, Artiste professionnelle : chanteuse, comédienne, musicienne, écrivain.

Renseignements : C. Benoit 06 86 57 54 69

C'est à vous de chanter, de jouer, maintenant.
A bientôt en compagnie des artistes d'Aucun !



♥ **Moulin communal : pari réussi !**

Trois années seulement après l'assemblée générale de relance de l'association du Boularic du Val d'Azun, le moulin communal a retrouvé sa place dans le patrimoine aucunois ! C'est que l'équipe de bâtisseurs était bien motivée et avait déjà anticipé les phases du chantier et les solutions techniques à mettre en œuvre ! Il aura fallu en 2022, sept rendez-vous des bénévoles pour réaliser la charpente, monter les pignons et poser la couverture de l'édifice. Le bois utilisé est issu de récupération d'anciennes pièces et surtout de jeunes frênes choisis pour constituer les chevrons et le coyau, la partie basse de la charpente. Les ardoises ont été achetées par la commune d'Aucun, avec le soutien financier du Parc National. Ce sont des ardoises adaptées, par leur épaisseur et leurs tailles, au bâti ancien, et à la pose au clou en cuivre. Disparue donc, depuis la fin d'année, la bâche verte qui signalait le chantier en cours depuis le printemps ! Le moulin est hors d'eau ! Les chantiers continuent cependant !

Après les visites qui ont pu se faire cette année en juin à l'occasion des journées du patrimoine de pays et des moulins, en juillet avec le tiers-lieu et en septembre lors de la fête des cadets, de nouveaux projets se préparent !



décembre 2022



juin 2020



mars 2022



novembre 2022

Pour y participer et en savoir plus, rejoignez l'association à l'occasion de son **Assemblée générale 2022** qui se tiendra le **samedi 21 janvier 2023 à la salle des fêtes**. Pour toutes les infos concernant l'association, vous pouvez envoyer un mail à leboularic@gmail.com pour être destinataire des infos ou suivre Le Boularic du Val d'Azun sur les réseaux sociaux !

♥ **Le festival Swing'Az, le festival de Swing du Val d'Azun, s'organise à nouveau en 2023 à Aucun, Arrens-Marous et Argelès Gazost!**

Après une édition 2020 annulée au dernier moment et un report en 2021 impossible à tenir, l'année 2023 est enfin l'année qui verra le festival Swing'Az voir le jour.

Pour son retour, le festival présente au programme, plus 1 mais 4 professeurs de danse de talent ! 2 garçons, Jeff & Marco qui viennent spécialement de Londres. 2 filles, Laure de Lyon et Angela de Pau.

Ainsi sur 3 jours auront lieu les 2 parcours sur 8h de cours et 3 soirées:

- Parcours débutants complets
- Parcours niveau intermédiaire (pour ceux qui connaissent le 8 temps, le 6 temps, le swing out et les bases du Charleston)

Au programme...

- **Vendredi 31 mars:** Soirée d'ouverture à la salle des fêtes d'Aucun avec le groupe Biper Swing en concert. Introduction à l'histoire du swing. Introduction au Solo Swing.
- **Samedi 1er avril:** 4h de cours dans la journée à Aucun et Arrens. Soirée Rock&Swing au Casino d'Argelès.
- **Dimanche 2 avril:** 4h de cours dans la journée à Aucun et Arrens. Soirée à la salle des fêtes d'Arrens.

Restauration & boissons sur place avec La Po'potes et au Casino.

Organisé par le CJA, Uniswing & 3step.

Programme détaillé, réservation et billetterie sur <https://www.weezevent.com/swing-az>

♥ **Les dates de la Fête du Ciel 2023**



La Fête du Ciel
vous donne rendez-vous les 9 & 10 sept 2023 au Col de Couraduque